Zeitschrift: Kriminologisches Bulletin = Bulletin de criminologie
Herausgeber: Schweizerische Arbeitsgruppe für Kriminologie
Band: 24 (1998)
Heft: 2

Buchbesprechung: Rezensionen = Recensions

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REZENSIONEN / RECENSIONS

Crank John P.

Understanding Police Culture

Anderson Publishing Company, Cincinnati, 1997, 348 Seiten.

Mit «Understanding Police Culture» legt CRANK eine Literaturübersicht der US-amerikanischen Polizeiforschung vor, mit dem Ziel, wie er einleitend bemerkt, diese Literatur systematisch im Sinne einer Mertonschen «middle range theory» zu ordnen.

CRANK stellt seine Überlegungen aus einer spezifisch kulturellen Perspektive heraus an, denn die Bedeutung der Polizeiarbeit erschliesse sich nicht durch technische Evaluationen ihrer Aktivitäten oder Auflistungen von bürokratischen Befehlsprotokollen, und auch nicht durch teilnehmende Beobachtung, welche die Mechanismen des Selbstschutzes vor äusseren Einflüssen nicht sichtbar machen könne (was gemeinhin unter Polizeikultur verstanden wird). Vielmehr gelte «Beeing a cop is a state of mind» (13), und was es heisst PolizistIn zu sein, versucht CRANK für die Lesenden fassbar und nachfühlbar zu machen. Dabei thematisiert CRANK sowohl die verdienstvollen und aufregenden Aspekte der Polizeiarbeit ohne jedoch in blinde Wohlgesinnung zu verfallen, wie er zugleich auch die dunklen Seiten der Polizeikultur im Kontext beleuchtet. Er entwickelt ein Konzept von Kultur, das vielmehr die alltägliche, unspektakuläre Polizeiarbeit in den Vordergrund stellt, als die seiner Ansicht nach bis anhin in der Literatur zu stark gewichteten und in der Öffentlichkeit wie bei Forschenden beliebten Themen der Gewaltanwendung, des Zwangs, der Gefahr und der Korruption. Diese stark ideologisierten Themen würden der Vielfalt und Subtilität von Polizeikultur nicht gerecht.

Obwohl seiner Arbeit neben wissenschaftlichen Studien im engeren Sinne auch anekdotische Beobachtungen von Polizeiforschern oder von ehemaligen PolizistInnen zugrunde liegen, wird der wissenschaftliche Wert der Arbeit dadurch nicht geschmälert. Im Gegenteil: durch die mündliche Tradierung

werden Anekdoten zu bedeutungsvollen Trägern von kultureller Geschichte. Seine Sprache ist denn auch schillernd, analytische Reflexionen mischen sich mit weniger vornehmen Ausdrücken.

Das Buch ist in zwei Teile gegliedert. Im ersten Teil wird die theoretische Leitlinie dargelegt, die, wie der Titel des Buches schon vermuten lässt, (Polizei-) Kultur aus interaktionistischer Perspektive als auf gemeinsam geteilten Alltagserfahrungen, auf Interaktionsprozessen der alltäglichen Arbeit beruhend ansieht. Die Polizeikultur sei einerseits eingebettet und eingegrenzt durch organisationale Strukturen und andererseits entstammten kulturelle Themen den alltäglichen Interaktionen der Polizisten mit ihren verschiedenen Umwelten, d. h. Gruppen von Personen. Hierbei werden als relevante Umwelten die Strasse, die Administration, die Gerichte sowie die Medien angeführt. Kultur sei ein Zusammenfluss von Themen der Berufstätigkeit, d. h. verschiedene Aspekte fügen sich zu einem Ganzen, das durch für gewöhnlich gehaltene Werte und gemeinsam geteilte Denkweisen vereint ist. Kultur sei Trägerin von institutionalisierten Werten wie auch Ausdruck von Emotionen. Crank legt grossen Wert darauf, dass Polizeiarbeit mehr als ein Set von Organisationsstrukturen, formalen Handlungsanleitungen und Verhaltensregeln, Taktiken und Strategien sei: Zur Kultur gehörten auch die persönlichen Gefühle der Beamten über ihre Arbeit und untereinander.

Im zweiten Teil, der über 270 Seiten umfasst, werden verschiedenste kulturelle Themen aufgefächert, welche die Polizeikultur charakterisieren sollen. Der Fokus der Arbeit wird dabei auf die Kultur der «line officers» gerichtet, also der PolizeibeamtInnen, die Streifendienst versehen und auf der untersten Rangstufe stehen. Die insgesamt 21 Themen sind in fünf Abschnitte gegliedert: Erstens die (Gebiets-)Kontrolle unter Anwendung von Zwang («coercive territorial control»), woran sich die mächtigen Themen des Territoriums, der Gewalt bzw. des Zwangs und der Waffen knüpfen. Zentral für Polizeikultur ist zweitens das Unbekannte. Fragen des Verdachts, der Gefahr und ihrer Antizipation und die Unvorhersehbarkeit und Unsicherheit von Situationen werden darin erörtert. Drittens werden kulturelle Themen der Solidarität angesprochen. Neben der Konstruktion von Polizeimoral und Common-Sense spielen auch Männlichkeit und Rassismus hierbei eine wichtige Rolle. Viertens werden unter dem institutionstheoretischen Begriff «loosely coupling themes» (Meyer & Rowan, 1977) Zieldivergenzen zwischen Organisation und Aktivitäten der Mitglieder besprochen. «Loose coupling» sind Organisationen, deren Ziele nicht eng verbunden sind mit den alltäglichen Aktivitäten ihrer Organisationsmitglieder. Loosley coupling themes dienen der Entkoppelung der «Front-

arbeit» von organisationellen Zielen und Politiken, wenn sie von den Beamten als Bedrohung der Ausübung ihrer Arbeit empfunden werden. Damit verbunden sind etwa das Thema des Aussenseiters, als die sich Polizisten fühlen, wie die individuell zugeschriebene Verantwortlichkeit der Polizisten, aber auch Enttäuschung und vom Management verordneter «bullshit». Schliesslich wird die Rolle des Todes für die Polizeikultur aufgezeigt. Dieses eigentliche Tabuthema, das bei der Polizeiarbeit aber immer hintergründig präsent ist, wird vor allem anhand der Bedeutung von Ritualen beleuchtet. Wie dieses kurze Anschneiden der einzelnen Kapitel klar gemacht haben dürfte, liegt die Stärke des Buches sicherlich im überaus reichhaltigen, sorgfältig ausgewählten und mit Liebe fürs Detail verfassten Einblick in die Entstehungsbedingungen der Polizeikultur. Auch wenn streng gesehen die Verknüpfung mit der eingangs dargestellten Theorie darauf beschränkt bleibt, dass postuliert wird, das Thema trage «irgendwie auch» zur Polizeikultur bei. In den einzelnen Themen selber findet sich dann eine Vielzahl an Konzepten und Thesen, die lediglich in losem Zusammenhang aneinandergereiht bleiben. Der Anspruch der Formulierung einer «middle range theory of police culture» erscheint so gesehen vermessen und ist meines Erachtens angesichts der überwiegend spannenden Themen auch gar nicht mehr weiter tragisch.

Nebenbei bemerkt: Dass das Buch sich vornehmlich auf US-amerikanische Verhältnisse bezieht, kann für einmal mit kleinen Ausnahmen getrost vergessen werden: Crank schafft es, den Alltag von PolizistInnen derart «grounded» zu zeichnen, dass ihre europäischen KollegInnen sich darin ohne weiteres erkennen dürften.

Patrik Manzoni

Binder Arnold / Geis Gilbert / Bruce Dickson D.

Juvenile Delinquency: Historical, Cultural and Legal Perspectives Second Edition

Anderson Publishing Company, Cincinnati, 1997, 487 pages.

Depuis déjà quelques décennies, les «textbooks» américains ont fait leur apparition dans les universités européennes. Surtout dans les universités anglaises, scandinaves et néerlandaises, les étudiants doivent utiliser un nombre grandissant de livres d'études d'origine américaine. Ayant pris connaissance de plusieurs de ces «textbooks», je dois admettre qu'ils ont en général le grand avantage d'être beaucoup plus accessibles aux lecteurs et plus faciles à mémoriser. Ils sont également plus agréables à lire, contenant nombre d'anecdotes et d'illustrations, servant notamment à susciter l'intérêt des étudiants.

La question est cependant de savoir si ces manuels, en les comparant avec les manuels de criminologie européens existants, nous enrichissent vraiment, s'ils nous apportent quelque chose de nouveau, s'ils nous offrent enfin de nouvelles perspectives sur la criminologie. Evidemment, la question ainsi posée est simpliste et injuste: il existe de nombreux «textbooks» criminologiques aux Etats-Unis et leur qualité varie de beaucoup. Il semble cependant que les éditeurs américains cherchent de plus en plus à explorer les marchés étrangers, ce en s'efforçant d'attirer le regard des universités européennes ou d'ailleurs sur leurs livres d'études. Et c'est là qu'il faut faire attention et examiner les diverses publications d'un oeil critique.

A cet égard, le livre qu'on m'a demandé de recenser est malheureusement un exemple du type de manuel américain parfaitement ethnocentrique, et qui ne pourra apporter à l'étudiant européen des connaissances nouvelles ou des points de vue originaux. Ce livre paraît uniquement écrit pour le marché américain, et à cet égard il peut avoir une certaine utilité pour les étudiants de ce pays, bien que même dans ce cas-là je regrette sa perspective très limitée et trop étroite. Un exemple dans les toutes premières pages du livre illustre bien l'abîme entre la perspective américaine et européenne. Pour faire comprendre aux étudiants la difficulté de donner une définition de la délinquance, les auteurs donnent un fait divers tiré d'un journal, décrivant un jeune garçon de 15 ans qui menace son dentiste avec une arme à feu pour le forcer à

enlever l'appareil orthodontique que celui-ci lui avait posé sur la demande de sa mère (après quoi, il tire deux fois mais heureusement ne blesse personne). De tels incidents seraient plutôt rares en Europe, ne fût-ce que parce que les adolescents européens ne disposent généralement pas d'une arme à feu. Ils soulignent bien la différence entre la société américaine et européenne.

Il est vrai que la recherche empirique américaine est de très haut niveau, et que la plupart des théories criminologiques nous sont venues de là-bas. C'est bien la raison pour laquelle les Etats-Unis ont eu une si grande influence, en Europe, sur le développement des Sciences sociales en général et sur celui de la Criminologie en particulier. Mais cela ne justifie évidemment pas la complète ignorance de toute la recherche scientifique européenne et canadienne récente. Par exemple, en traitant les différentes sources de données statistiques criminologiques, telles que les statistiques de police, les enquêtes de victimisation et les enquêtes d'auto-reportage, on cherche en vain les études des Nations Unies, du Conseil de l'Europe, les enquêtes de victimisation systématiques effectuées en Angleterre, en Suède ou aux Pays-Bas, l'enquête internationale de victimisation (à laquelle la Suisse a d'ailleurs participé plusieurs fois), ainsi que les innombrables études d'auto-reportage européennes et internationales. Seuls les ouvrages américains sont mentionnés. De même, le chapitre sur l'évolution historique des conceptions de la délinquance donne l'impression que les Etats-Unis ont eu un développement unique et isolé du monde entier, alors que des changements comparables ont eu lieu en Europe. Finalement, en traitant les théories et recherches criminologiques, il est tout de même étonnant de constater qu'aucune mention n'est faite dans le texte de chercheurs canadiens et européens internationalement connus, tels que Paul et Patricia Brantingham, Pierre Tremblay, Marc Leblanc, Maurice Cusson, Ken Pease, David Farrington, Pat Mayhew, Per-Olof Wikström, H.-J. Kerner... et j'en passe.

Le chapitre 13 est consacré à la comparaison du système de justice des mineurs américain avec d'autres systèmes étrangers. Cependant, la sélection de certains pays – et non d'autres – pour cette comparaison semble être faite purement au hasard, ou alors pour soutenir les auteurs dans leur idée qu'en fin de compte, il n'y a pas tellement de différence entre les Etats-Unis et les autres pays du monde. C'est ainsi par exemple que les auteurs mentionnent que la Chine utilise également la peine de mort, et que dès lors les Etats-Unis ne constituent pas une exception en ce domaine, oubliant par là-même que les pays civilisés l'ont déjà aboli sur leur territoire. Un autre fait distinctif, qui n'est toutefois pas mentionné dans le livre, est l'accès facile aux

armes à feu, à l'origine de nombreux homicides dans les «slums» des grandes villes. Il faut dire que le manque de littérature autre que nord-américaine est encore plus gênant ici que dans les autres chapitres.

En conclusion, je ne vois pas ce que les étudiants suisses auraient à gagner à utiliser ce livre d'études, d'autant plus que l'on dispose dans nos universités de l'excellent Précis de criminologie du Professeur Martin KILLIAS qui, contrairement aux auteurs du livre recensé, fait bien rapport de la recherche criminologique internationale et apporte ainsi les richesses et les points de vue divers nécessaires à une véritable perspective scientifique.

Josine Junger-Tas

Felson Marcus

Crime and Everyday Life
Second Edition

Pine Forge Press, Sage Publications, 1998, 223 pages.

«Pour étudier le changement de la criminalité dans l'histoire, examinez le système de transport» (p. 76).

Voilà un livre, s'adressant aux étudiants en criminologie débutants, qui combine la théorie, la recherche empirique, ainsi que les applications pratiques, et qui est écrit d'une manière aussi accessible qu'engageante et enthousiasmante. J'ai moi-même utilisé ce livre pour donner un cours de criminologie, non seulement parce que je trouve la théorie et ses applications intéressantes, mais aussi parce qu'il donne une parfaite illustration de la manière dont la science peut (également) être mise au service de la vie sociale.

Par rapport à la première édition qui date de 1994, un net progrès peut ici être relevé. Le raisonnement est plus approfondi, le développement théorique mieux fondé et la recherche actualisée, répondant ainsi à des critiques reprochant alors à l'auteur d'utiliser parfois des raisonnements trop faciles et superficiels.

Il y a au moins deux raisons qui rendent ce livre intéressant pour les étudiants européens. Tout d'abord, il s'agit d'une approche théorique – la théorie des Occasions – qui est originale et pleine de promesses. Comme cette dernière a une prétention universelle, cela justifie qu'un cours de criminologie y prête attention. Mais, peut-être plus important encore, l'auteur démontre, sur la base de nombreuses recherches et applications pratiques aux Etats-Unis comme en Europe, que cette approche théorique est loin d'être limitée aux Etats-Unis, mais a une valeur bien au-delà de ce pays.

Contrairement à la plupart des théories criminologiques, le livre de FELSON ne prend pas comme point de départ les auteurs de crimes et leur motivation à commettre des délits. Il examine le phénomène de *la criminalité* plutôt que *les criminels*, et se demande quelles sont les caractéristiques de notre société moderne qui favorisent ou invitent même à la commission de ces actes.

L'auteur commence par examiner certaines idées reçues et fausses qui font sensation dans les journaux, comme celle qu'en général les crimes sont des événements dramatiques, qu'en multipliant le nombre de policiers, l'on pourrait réduire la criminalité, que les criminels sont des personnes d'âge mûr et que les jeunes sont plutôt innocents, que la plupart des «honnêtes gens» ne pourraient jamais commettre un délit, ou encore qu'il suffirait d'enseigner les vraies valeurs aux jeunes pour qu'ils s'abstiennent d'actes délinquants. Ensuite, il explique que la société moderne offre de plus en plus de tentations, sans cependant les faire accompagner de contrôles suffisants, et il énonce le principe de la théorie des Occasions qui est par ailleurs fort simple. Selon la théorie précitée, la commission d'un crime résulte de trois conditions: un délinquant motivé, une cible attractive et l'absence d'un gardien capable de la protéger. Un postulat de base dans le raisonnement est que «l'homme est moralement fragile», c'est-à-dire qu'en présence d'une bonne occasion et sans risque d'être découvert, tout être humain serait tenté et capable de commettre un délit.

Le corps du livre consiste alors à démontrer que le changement technique et social depuis le Moyen Age a conduit à multiplier les cibles attractives – surtout pour les jeunes –, à multiplier aussi les tentations criminelles en facilitant la commission de délits, et à diminuer de plus en plus tout contrôle social sur le comportement des jeunes. Par exemple, le développement des transports publics tout d'abord, et de l'automobile ensuite, a stimulé la mobilité des jeunes qui peuvent ainsi se soustraire facilement au contrôle parental. Qui plus est, le progrès technique a fait disparaître le rôle économique des jeunes, a

rendu le ménage plus facile à faire, a réduit la dimension des familles et a libéré la femme qui s'est alors dirigée vers le marché du travail. Nous connaissons hélas aussi les conséquences négatives de cette évolution: des sociétés opulentes qui poussent à la consommation, des contrôles formels et informels – publics et privés – qui ont disparu, une augmentation du nombre de divorces et de familles monoparentales, des jeunes extrêmement mobiles et de moins en moins surveillés, qui n'acquièrent des responsabilités sociales et économiques que lorsqu'ils atteignent la trentaine.

Que faire? Selon l'auteur, il ne sert à rien de se lamenter sur ce qui s'est perdu, et il est inutile de tenir des propos de moralité en prétendant notamment que les hommes avaient un meilleur sens moral dans le passé. Ce qu'il faut, c'est une analyse pragmatique de la société actuelle dans le souci de prévenir au maximum la commission de crimes. Et c'est là tout l'intérêt de la théorie, qui a donné lieu à une véritable politique de prévention comme à des applications pratiques.

Cette politique de prévention couvre en gros deux domaines. Tout d'abord, il s'agit de la manière dont on façonne l'environnement bâti (criminologie environnementale), ce qui est basé sur l'étude des mouvements de routine des hommes dans l'espace urbain qui peuvent conduire à la délinquance. On peut se servir de ces connaissances pour manipuler l'espace lorsque, par exemple, l'on construit des logements, des usines et bureaux, des centres religieux, culturels et récréatifs, des parcs et squares. Puis, en tenant compte des risques écologiques, on peut alors étudier la meilleure manière de renforcer et protéger les bâtiments et autres lieux.

Le deuxième domaine couvre ce qu'on appelle «la prévention situationelle», une approche développée par un groupe de chercheurs anglais, dont Ron Clarke qui, plus tard, fut directeur du Home Office Research and Planning Unit à Londres. Cette approche consiste tout simplement à oublier toute théorie académique, mais à s'adresser à des actes criminels spécifiques, tels que le vandalisme ou les vols à l'étalage, et de se demander ensuite de manière pragmatique ce qu'on peut faire pour réduire le type de criminalité considéré. Tout cela d'ailleurs sans essayer de changer la nature humaine («... cela serait voué à l'échec...» p. 166). En pratique, cela a conduit à deux types d'interventions: des mesures techniques rendant la commission de crimes plus difficile («target-hardening»), et une intensification de la surveillance formelle (police) et surtout informelle (gardiens, moniteurs, surveillants de grand magasin, etc.). Rien de bien spectaculaire ou étonnant, mais hautement efficace!

Je pense que le livre de Marcus FELSON apporte une contribution nouvelle et valable à la criminologie, et que les étudiants suisses auraient tout intérêt à en prendre connaissance. Cela ne veut cependant pas dire que je n'ai aucune observation critique à faire. La politique préventive que le livre de FELSON préconise a des limites: elle est surtout efficace en ce qui concerne la criminalité massive (des jeunes), essentiellement adressée à la propriété, et pas trop grave. Il est certain que cette dernière peut réduire les délits tels que le vandalisme, les vols à l'étalage, les cambriolages, les vols de voitures et autres vols, mais elle n'apporte toutefois pas de réponse réelle à la criminalité persistante, chronique et grave. A cet égard, le talon d'Achille de la théorie se trouve dans son troisième élément de base, c'est-à-dire dans «la présence d'un délinquant motivé». Comment par exemple expliquer la motivation des criminels de carrière, sans entrer dans leurs conditions de vie et leur vie de famille? A ce propos, FELSON a des difficultés à expliquer la relation entre la pauvreté et l'immigration avec le comportement criminel. Bien que décrivant comment la dégradation d'un quartier urbain multiplie les occasions et les tentations à commettre des délits, alors qu'en même temps toutes sortes de petits magasins de biens d'occasion permettent le recel d'objets volés, l'auteur ne peut expliquer de manière satisfaisante pourquoi il y a tant de délinquants dans de tels quartiers.

L'explication que nous donne FELSON revient à dire que tous les mal adaptés de la société finissent par échouer dans ces quartiers pauvres: les sans-abris, les alcooliques et les immigrés, mais aussi ceux qui sont malades (au niveau physique et/ou au niveau mental), ont été blessés dans un accident, se déplacent avec une canne ou se trouvent dans un fauteuil roulant, sont divorcés ou séparés, ou sont abandonnés par leur famille. En ce qui concerne les immigrés, il ajoute encore qu'il s'agit probablement d'une sélection négative, que ces derniers ont souvent de graves problèmes d'adaptation, et que la stature physique plus grande et plus musclée de la seconde génération fait que ces jeunes-là sont devenus dangereux. Les raisonnements tenus ci-dessus me semblent absolument inadéquats et incorrects: ils mélangent des faits empiriques avec des idées préconçues et stéréotypées de l'Américain bien assis et «middle-class», à qui l'idée n'est manifestement pas venue qu'une société civilisée peut résoudre les problèmes de maladie, d'accidents, d'invalidité, de troubles mentaux et de sénilité d'une autre manière qu'en réduisant les personnes en question à des épaves dans les «slums» des grandes villes. D'ailleurs, nous savons que beaucoup de gens pauvres ne sont pas arrivés dans ces quartiers à la suite d'échec économique ou social, mais y sont nés, y ont grandi et se voient incapables de s'en évader.

Néanmoins, il serait injuste de trop s'attacher aux insuffisances de la théorie: il faut au contraire apprécier une perspective criminologique qui nous ouvre de nouvelles voies théoriques, pratiques et politiques. Sans doute sera-t-elle raffinée, modifiée et transformée dans les années qui viennent, comme c'est d'ailleurs le cas de toute nouvelle théorie.

Josine Junger-Tas

Erler Adalbert / Kaufmann Ekkehard / Werkmüller Dieter (Hrsg.)

Handwörterbuch zur deutschen Rechtsgeschichte (HRG)
38.-40. Lieferung

Erich Schmidt Verlag, Berlin, Bielefeld, München, 1971 bis 1997.

Die 38. Lieferung enthält die Stichworte: Wertpapiere – Wormser Reformation, die 39. Lieferung die Stichworte: Wormser Reformation – Zunft, und die 40. Lieferung die Stichworte: Zunft – Zycha und ein Register. Damit sind der V. Band und das Gesamtwerk abgeschlossen; Preis eines jeden Bandes in Lexikonformat, Ganzleinen mit Schutzfolie je DM 486.-, Sfr 432.-. Die Bestellung verpflichtet zur Abnahme des Gesamtwerkes.

Von den in den Lieferungen 38-40 enthaltenen Stichworten seien von den dargestellten Rechtsordnungen vor allem die Zähringer Stadtrechte erwähnt. Die erste Neugründung der Zähringer war zwischen 1091 und 1122 Freiburg i.Br. Es folgten Freiburg i.Ü. 1157, Neuenburg am Rhein zwischen 1170 und 1175 und Bern 1191. Weiter gehörten zum Herrschaftsgebiet der Zähringer lang- oder kurzfristig u. a. Breisach, Yverdon, Murten, Solothurn, Villingen und Zürich. Das Württemberger Landrecht hat vielen späteren Privatrechtskodefikationen unmittelbar oder mittelbar als Vorbild gedient. Erhaltene Dokumente zeigen die vielfältige Gesetzgebungstätigkeit (Westgotisches Recht) westgotischer Könige und ihr Bestreben, sich von der (Rechts-) Oberherrschaft Ostroms zu lösen. Von den zahlreichen erläuterten Rechtsbegriffen ist vor allem das Widerstandsrecht zu nennen, das zu allen Zeiten eine grosse Bedeutung hatte und noch hat.

Andere Stichworte betreffen Wilderei, Wucher und Wüstung, d. h. die Zerstörung von Häusern als Strafe. Als Beispiel sei genannt: 1824 befahl das Malefizgericht des Kantons Zürich anlässlich der in religiösem Rausch begangenen Tötung zweier Menschen die Zerstörung des Tatorts und untersagte zugleich für immer die Wiederbebauung der Liegenschaft. In neuester Zeit wird die Wüstung z. B. im Nahen Osten angewendet. Mit dem Sammelbegriff Zauberei wird eine Gruppe von Handlungen beschrieben, die auf abergläubischen Vorstellungen beruhen. Früher stark umstrittene Begriffe sind Zweikampf und Züchtigungsrecht.

Von den Städten, deren Geschichte beschrieben wird, seien genannt: Wetzlar, Wien, Würzburg und Zürich, von den geschilderten Persönlichkeiten der katholische Theologe und Staatsmann Freiherr Von Wessenberg (1774-1860), der Rechtshistoriker Eugen Wohlhaupter (1900-1946), der Schöpfer des Freiburger Stadtrechtes (i.Br.) von 1520, Ulrich Zäsi (Zasius) (1461-1535) und der Reformator Ulrich Zwingli (1484-1531). Von weiteren Stichworten seien noch erwähnt z. B. Westfalen, der Friede von Münster und Osnabrück 1648, der 1998 gross gefeiert worden ist, der Wiener Kongress, Wiedertäufer, Zeitgeschichte, Zölibat, Zunft und Zunftwesen.

Mit Abschluss des V. Bandes ist das Standardwerk zur Deutschen Rechtsgeschichte vollendet. Es hat den vielfältigen Stoff von der Spätantike bis zur Gegenwart übersichtlich zusammengefasst. Die Einzeldarstellungen der Stichworte sind sachlich und klar, jedem Beitrag sind weiterführende bibliographische Nachweise beigegeben. Insgesamt hilft das HRG, viele Probleme der Gegenwart, insbesondere im Strafrecht, besser zu verstehen. Unsere Vorfahren standen nicht selten vor ähnlichen Problemen wie wir.

Wolf Middendorff

Kröber Hans-Ludwig / Dahle Klaus-Peter (Hrsg.)

Sexualstraftaten und Gewaltdelinquenz
Verlauf – Behandlung – Opferschutz

Kriminalistik Verlag, Hüthig GmbH, Heidelberg, 1998, 260 Seiten.
CHF 89.--, DEM 98.--, ATS 715.--.

Die Rezensentin sieht sich vor die nicht einfache Aufgabe gestellt, ein wirklich hervorragendes Buch zu besprechen. Aus dem Berliner Kreis forensischer Psychiater und Psychologen kommt der neu herausgegebene Sammelband über das besonders sensible Thema schwerer Gewalt- und Sexualverbrechen. Die fruchtbaren und unvoreingenommen Forschungen an vorderster Front sollten für alle Forscher und Praktiker zur Pflichtlektüre erklärt werden. Gutachter, Therapeuten, Staatsanwälte, Rechtsanwälte, Richter und nicht zuletzt die im Vollzug tätigen Beamten können sich mit der Auswahl an qualitativ hervorragenden Artikeln relativ schnell in die wichtigsten Aspekte der Problematik einarbeiten und haben dann auch handfeste Fakten zur Verfügung, um damit ihre Entscheidungen abzustützen. Dieser vom Umfang her mit 260 Seiten eher bescheiden wirkende Sammelband setzt in der forensischen Psychopathologie des deutschsprachigen Raumes neue Standards.

Besonders erfreulich ist es, dass die Autoren keine der sonst in der Forensik häufigen z. T. schwerwiegenden Forschungssünden begehen, wie die Vermengung vollkommen unvergleichbarer Patientenpopulationen unter einem Titel. Da beispielsweise «Sexualstraftäter» keine nosologische Einheit bilden, lassen sich logischerweise in verallgemeinerter Form keinerlei Aussagen über ihre Prognose oder ihre Therapierbarkeit machen, obwohl gerade dies leider andauernd vorkommt. Es sollte im Prinzip jedem Kind klar sein, dass ein Exhibitionist nicht mit einem homosexuellen Pädophilen oder einem Vergewaltiger vergleichbar ist, ein jugendlicher Täter nicht mit einem 50-jährigen Wiederholungstäter und ein Tötungsdelinquent nicht mit jemandem, der wegen sexueller Belästigung am Arbeitsplatz verurteilt wurde. Hier setzen zur Vertiefung der Prognosediskussion die Artikel über die Karrieren von Sexualstraftätern (Beier, Egg) ein, über psychotische Gewalttäter (Knecht & Schanda), über die Prädiktoren der Rückfälligkeit bei Gewaltverbrechern (Scheurer & Kröber), über die Kinder- und Jugenddelinquenz (Lösel & Bender) und über den Verlauf der Delinquenz im Längsschnitt (Dahle). Eine andere derzeit aktuelle Fehleinstellung einiger forensisch Tätiger ist das Ausklammern

prognoserelevanter Variablen, wenn sie therapeutisch (noch) nicht veränderbar sind (d. h. nicht dynamisch). So werden genau die zuverlässigsten Kriterien wie Anamnese, biologische, neurologische und neuro-psychologische Faktoren flugs über Bord geworfen, weil nicht sein kann, was nicht sein darf. Hier setzt der Beitrag zur biologisch-neurologischen Aggressionsforschung von FELTHOUS & BARRATT ein Gegengewicht. Alle Artikel widmen sich der seit langem nötigen Unterteilung der Täter nach der Art ihrer Taten und den Merkmalen ihrer Persönlichkeit im Hinblick auf den Langzeit-Verlauf ihrer Delinquenz. Auch der Unsinn einer ideologischen Einschränkung auf eine einzige Methode wird als unwissenschaftlich und rückschrittlich entlarvt in diesem interdisziplinären Feld (vgl. Beiträge von BOCK und ALBRECHT).

Eine andere für Kliniken, sozialtherapeutische Anstalten, Gefängnisse und Richter sehr wichtige Frage ist diejenige der Wirksamkeit und der Sicherheit der Behandlungen. Sie wird hier durch LEYGRAF und PIERSCHKE abgehandelt. PFÄFFLIN et al., KRUPINSKI et al. und EUCKER befassen mit der therapeutischen Technik. Jenseits der Sensationspresse zeugt es von Mut und Ehrlichkeit, einmal den Risiken und den besonders brisanten Fällen forscherisch nachzugehen, damit sich solches in Zukunft seltener wiederholen kann.

Schliesslich kommt auch der Aspekt der Opfer nicht zu kurz (BUSSE, VOLBERT, FEGERT und STELLER), der voraussichtlich die Fachleute in Zukunft vermehrt beschäftigen wird. Durch die seit langem überfällige Einführung des Opferentschädigungsgesetz in der Bundesrepublik (in der Schweiz das noch etwas griffigere Opferhilfegesetz) ist im Grunde ein Paradigmenwechsel im Strafrecht vollzogen worden, dessen langfristige Auswirkungen auf die Rechtspflege noch gar nicht abgeschätzt werden können. Der sorgfältigen Glaubwürdigkeitsabklärung und dem Schutz vor sekundärer Viktimisierung kommen somit zur Verhinderung von Missbräuchen im Strafprozess beiderseits des «Täter-Opfergrabens» grosse Bedeutung zu.

Zuviel Lob wirkt langweilig, auch wenn es verdient ist. So kann man nur noch sagen: lest das Buch und setzt die Erkenntnisse in der täglichen Arbeit um.

Henriette Haas

Gropp Walter

Strafrecht, allgemeiner Teil

Springer Verlag GmbH, Heidelberg, 1997, 504 pages.
CHF 39.--, DEM 42.--, ATS 307.--.

Walter Gropp propose dans son ouvrage intitulé «Strafrecht, allgemeiner Teil», une nouvelle présentation de la partie générale du Code pénal allemand. Comme il le rappelle dans sa préface, l'ouvrage est destiné avant tout aux étudiants de droit allemand des premiers semestres. Il s'agit d'une présentation globale de la partie générale du Code pénal allemand, sans prétention doctrinale. L'ouvrage est agrémenté d'exemples et de cas pratiques (Leitfälle), ainsi que de questions récapitulatives (Kontrollfragen).

Dans une première partie, l'auteur examine la place du droit pénal dans la société et dans le droit. Il passe en revue successivement les principes de territorialité, de protection de l'Etat, de personnalité active, de personnalité passive et de l'universalité du droit de punir. Il examine également la fonction et la légitimation du droit pénal comme de la sanction pénale.

Dans une seconde partie, Walter Gropp s'arrête sur les principes fondamentaux du droit pénal tels que le principe de la légalité (article 1 StGB et article 103, al. 2 de la loi fondamentale allemande). Il rappelle les quatre exigences du principe de la légalité, soit la Lex *scripta*, la Lex *stricta*, la Lex *certa* ainsi que la Lex *praevia*. De même, l'auteur examine la question de la responsabilité fondée sur la faute, principe essentiel du droit pénal contemporain.

Dans une troisième partie, Walter Gropp nous présente la structure de l'infraction dans le système du droit pénal allemand. Puis, dans une quatrième partie, ce dernier examine le comportement punissable, soit l'action et l'omission ou le délit de commission par omission. De même, l'auteur développe l'élément objectif de l'infraction, tant sous l'angle de la causalité, de l'illicéité, des faits justificatifs, de la faute, ou encore des circonstances excusables ou atténuantes de celle-ci.

L'ouvrage est clair et précis. Il est agrémenté d'exemples concrets qui permettent au lecteur de mettre en pratique les divers principes exposés. De lecture aisée, ce dernier est destiné non seulement à des étudiants de pre-

mier cycle, mais également à tout juriste étranger qui cherche à saisir rapidement les principes élémentaires du droit pénal allemand.

Laurent Moreillon

Eisner Manuel

Das Ende der zivilisierten Stadt? Die Auswirkungen von Modernisierung und urbaner Krise auf Gewaltdelinquenz

Campus Verlag GmbH, Frankfurt am Main, 1997, 343 pages.

Cette thèse d'habilitation, soutenue à la Faculté philosophique de l'Université de Zurich, offre une intégration théorique passionnante d'un grand nombre de données à première vue disparates en matière de criminalité. L'auteur, historien par sa première formation universitaire, présente dans un premier temps une analyse des données disponibles sur la criminalité et leur évolution. En se fondant largement sur les homicides qui, entre le milieu du 19ème siècle et 1965, n'ont cessé de baisser, il avance tout d'abord l'hypothèse que l'urbanisation marquée de la Suisse pendant cette période fut synonyme d'une pacification ou, pour reprendre le terme monnayé par Norbert Elias, d'un processus de civilisation[1]. Une autre confirmation de cette thèse est présentée par deux analyses montrant que les homicides étaient, autrefois, plus nombreux dans les cantons ruraux, alors qu'ils sont devenus plus fréquents dans les contextes urbains entre 1981 et 1990.

Cette concentration récente des homicides dans les cantons urbains coïncide avec une augmentation plus rapide, depuis les années 1960, de la criminalité dans les villes que dans les régions rurales. L'auteur met cette évolution récente de la criminalité en rapport tout d'abord avec une tendance accrue à se diriger vers l'individualisme, exprimée par une hausse sans précédent des divorces et des ménages à une seule personne. A cela s'ajoute une évolution critique dans nos villes, en ce sens que les familles (avec enfants) se concentrent de plus en plus en banlieue, voire dans les zones rurales, alors que les villes hébergent de plus en plus de personnes pauvres, des

assistés et des immigrés. Alors qu'avant 1970, le taux d'étrangers ne variait que peu d'une région à l'autre – et même entre les quartiers d'une même ville –, on observe depuis une dizaine d'années une concentration toujours plus forte des populations immigrées dans les villes, et plus particulièrement dans certains «ghettos» urbains. La baisse du nombre d'habitants dans les villes, accompagnée d'une extension sensible du nombre de places de travail et des pendulaires, se solde donc par une crise urbaine qui, comme l'auteur le montre en prenant pour exemple la ville de Bâle, se répercute toujours plus sur la distribution spatiale de la criminalité. Ainsi, 32% de tous les délits de violence recensés par l'auteur dans les archives de la ville de Bâle proviennent de quartiers qui, dans leur ensemble, ne recouvrent que le 2% de la surface bâtie de la ville (p. 142). C'est dire que l'ancienne conseillère municipale zurichoise, Ursula Koch, bien maudite par les médias de cette ville et de larges milieux bien pensants, n'avait peut-être pas tort en dénonçant une certaine évolution urbaine, dont le moteur était sans doute la construction de toujours plus de bâtiments à caractère commercial.

Manuel Eisner propose ensuite plusieurs analyses passionnantes de la criminalité urbaine bâloise, en se fondant sur 1100 dossiers de police relatifs à des actes de violence. Ces données lui permettent d'analyser non seulement la répartition géographique des auteurs et des victimes, en montrant qu'un grand nombre des protagonistes proviennent des zones situées en dehors de la ville, mais d'analyser aussi la dimension ethnique (en montrant que les auteurs ont bien davantage tendance à s'en prendre à une victime provenant du même pays), ou encore l'impact de scènes ouvertes de la drogue (et de la concentration de toxicomanes qu'elles entraînent) sur les vols commis avec violence. L'analyse des caractéristiques des victimes confirme enfin la grande importance des activités quotidiennes, à savoir des *routine activities* (dont la portée a surtout été mise en lumière par Marcus Felson[2]).

Les analyses riches et illustratives que nous présente l'auteur, se fondent presque exclusivement sur des données judiciaires et policières. Cela paraît remarquable à une époque où, notamment en criminologie francophone, il est de bon ton de nier toute validité pour ce qui est de ces données. L'auteur se montre d'ailleurs conscient des problèmes soulevés par ces données, en discutant largement de leur validité en les confrontant à d'autres données, dont celles des sondages de victimisation que nous avons nous-mêmes menés. Les résultats (p. 301s.) confirment que les corrélations entre les deux types de données mentionnées sont assez élevées (le r variant entre .55 et .75 pour les 10 cantons considérés), soit bien plus fortes que ce que les

critiques auraient laissé entendre, ce qui souligne la validité de ces deux types de données. On ne peut donc que se réjouir de cette analyse, qui d'ailleurs n'était pas possible à l'époque où nous avions tenté de le faire lors de nos sondages de victimisation, le Ministère public de la Confédération déclarant «secrètes» les données cantonales sur la criminalité. Qui oserait dire encore que rien ne change dans ce pays?

En insistant sur la richesse des analyses menées par l'auteur sur toute une gamme de sujets de la criminalité violente urbaine actuelle, on ferait du tort à l'auteur et à son ouvrage, en passant sous silence son approche théorique. Comme il l'avait déjà démontré lors d'un exposé très remarqué devant le Conseil de l'Europe, Manuel EISNER estime que l'augmentation de la criminalité, depuis les années 1960, doit être mise en rapport avec une capacité des agents de socialisation (et notamment des familles) de produire chez les enfants et les jeunes une prédisposition à l'auto-contrôle (*self-control*). Comme l'a d'ailleurs postulé Norbert ELIAS, la baisse séculaire de la criminalité s'expliquerait par un *auto-contrôle* toujours plus performant, de la même manière le mouvement inverse des dernières décennies s'expliquerait par une perte de ce *self-control* intériorisé. Ici, Manuel EISNER rejoint Michael GOTTFREDSON & Travis HIRSCHI et leur théorie «générale» du crime[3] fondée précisément sur ce concept. Formulée pour expliquer des différences entre délinquants et non-délinquants, cette théorie ambitieuse trouverait ainsi une confirmation même longitudinale. Et même Emile DURKHEIM, dont les théories postulaient alors une hausse de la criminalité sous l'effet de la modernisation, trouve une confirmation tardive dans l'augmentation de la criminalité sous l'effet de la crise urbaine des sociétés modernes. Faut-il y croire? Cela dépend surtout de la pertinence (et permanence) de la baisse de la criminalité (notamment violente) au fil des siècles, postulée par Norbert ELIAS (et avant lui par un grand «oublié», Paul REIWALD[4]). Or, les données permettant de l'affirmer remontent, dans la quasi-totalité des pays, au début du 19ème siècle dans la meilleure des hypothèses. Au-delà, nous n'avons que quelques indications isolées, dont celles provenant de la Suède (Hanns VON HOFER[5]) qui ne confirment en aucune manière cette image d'une baisse éternelle de la violence, mais attestent plutôt une forte hausse des homicides et autres formes de criminalité grave entre 1750 et 1850. Déjà sérieusement ébranlée par Hans-Peter DUERR[6] en ce qui concerne les moeurs plus «sauvages» en matière de sexualité dans des époques plus lointaines, et la vue d'une «civilisation» en progrès plus ou moins constant, la base empirique du beau tableau que nous présente Norbert ELIAS semble désormais chancelante même dans le domaine de la violence.

Si le concept du *self-control* ne permet guère d'expliquer l'histoire plus lointaine, est-il mieux adapté pour comprendre le passé plus récent, à savoir la recrudescence de la violence (et de la criminalité en général) depuis quelques décennies? Rien ne permet de l'exclure. Mais peut-être y aurait-il des explications plus simples (et donc moins intéressantes), mais probablement plus pertinentes (étant donné que les meilleures théories sont toujours les plus simples), puisque les conditions environnementales et situationnelles qui entourent et influencent le comportement quotidien offrent des explications au moins équivalentes aux tendances observées. Le monde dans lequel grandissent les jeunes d'aujourd'hui se distingue radicalement de celui qu'ont connu les adolescents d'il y a quelques décennies. En analysant les effets que l'avènement du self-service, des drogues, des couleurs en spray, etc. ont eu sur les «tentations» quotidiennes, on trouverait peut-être des causes somme toute assez banales pour ce qui est de l'évolution de la délinquance de ces dernières années. Et la hausse de la criminalité (si elle a eu lieu aussi en-dehors de la Suède) entre 1750 et 1830 coïncidait avec l'avènement des grandes villes en Europe, donc des transformations sociales qui avaient massivement modifié les conditions environnementales dans lesquelles se déroulait le comportement quotidien des contemporains.

En insistant sur ces quelques éléments situationnels de l'évolution de la criminalité dans le long-terme, nous aimerions finir avec un point d'interrogation sur la valeur des «grandes» théories classiques qui, en postulant des transformations sociales profondes affectant la nature humaine ou la vie familiale, s'avèrent peut-être un rien trop grandioses. Bien obligé d'apporter sa référence aux grands maîtres classiques dans un ouvrage qui a servi de thèse d'habilitation, l'auteur a le mérite de ne pas négliger ces explications plus banales, en rapportant beaucoup de détails qui confirment les approches situationnelles, qu'il n'a d'ailleurs nullement laissées de côté dans son ouvrage particulièrement bien documenté.

En résumé, cet ouvrage constitue sans doute l'un des plus importants de la criminologie germanophone de ces dernières décennies. En recourant largement aux ouvrages publiés dans des langues autres que l'allemand, il mérite même d'être qualifié d'européen au meilleur sens du terme.

Martin Killias

Notes

[1] Norbert Elias, *Ueber den Prozess der Zivilisation. Soziogenetische und psychogenetische Untersuchungen*, Frankfurt am Main: Suhrkamp, 1987.

[2] Marcus Felson, *Crime and Everyday Life. Insights and Implications for Society,* Thousand Oaks (Ca.): Pine Forge Press, 1994.

[3] Michael Gottfredson & Travis Hirschi, *A General Theory of Crime*, Stanford: Stanford University Press, 1990.

[4] Paul Reiwald, *Die Eroberung des Friedens*, Zurich/New York, 1944.

[5] Hanns Von Hofer, *Criminal Statistics over Three Centuries*, Promemoria 1991/3, Stockholm: Statistics Sweden, 1991.

[6] Hans-Peter Duerr, *Nacktheit und Scham. Der Mythos vom Zivilisationsprozess*, Frankfurt am Main: Suhrkamp, 1988.